

## **« Le Libéralisme dans tous ses E/états »**

**A. Castet, N.A. Champroux, A. Chommeloux,  
A. Damiens, S. Josso, N. Lévy, S. Porion**

**Séance du lundi 4 novembre 2019, de 17h30 à 19h**

**Faculté de Droit, Économie et Sciences Sociales**

Site des Deux Lions – Bâtiment D – Salle 12

**Pour une séance consacrée à Libéralisme et secteur financier américain,  
nous aurons le plaisir de recevoir :**

**Christine ZUMELLO**

**(CREW/CERVEPAs, Université Sorbonne Nouvelle)**

**« Mort à crédit ? Une brève histoire du crédit aux États-Unis  
depuis les années 1960 »**

Cette intervention reviendra sur les conditions d'émergence d'une « culture du crédit » aux États-Unis depuis les années 1960. En effet, une convergence entre les besoins générés par une société de consommation en plein essor, la structuration des établissements financiers visant à accroître l'utilisation des cartes de crédit, et la concurrence effrénée de l'offre de crédit permettent de tirer quelques enseignements sur les effets de taux d'endettement individuels en augmentation constante et sur les dérives potentielles d'une autoréglementation de ce secteur ainsi que des disparités selon les états fédérés considérés. Aujourd'hui, la qualité du profil financier du consommateur américain est devenu un attribut indispensable à l'inclusion économique et, donc, parallèlement, une des causes du creusement des inégalités.

et

**Nathalie LEVY**

**(IRJI, Université de Tours)**

**« Impact de la déréglementation financière sur le rôle des banques  
dans le processus de financement aux États-Unis »**

Cette intervention partira de la vague de libéralisation financière aux États-Unis dans les années 80 qui a débouché sur une double évolution considérée comme majeure :

- la réduction des activités bancaires traditionnelles (crédits – dépôts) en faveur de nouveaux produits de marchés,
- l'émergence d'intermédiaires financiers non monétaires dont l'activité principale est liée aux marchés financiers.

Ce résultat a été interprété comme un affaiblissement du rôle traditionnel des banques américaines dans le financement de l'économie. Cependant, notre analyse séculaire de l'activité bancaire démontre que ces banques ont toujours dû et su faire preuve d'une capacité d'adaptation face à la réglementation plus ou moins restrictive qui s'imposait à elles. Nous concluons que le développement de l'activité titres des banques n'est pas une nouvelle forme d'activité bancaire résultant de la libéralisation financière. Elle constitue une constante à côté de l'intermédiation traditionnelle qui leur a permis, dans un environnement légal mouvant, de maintenir leur profitabilité et de faire face à la concurrence des marchés.